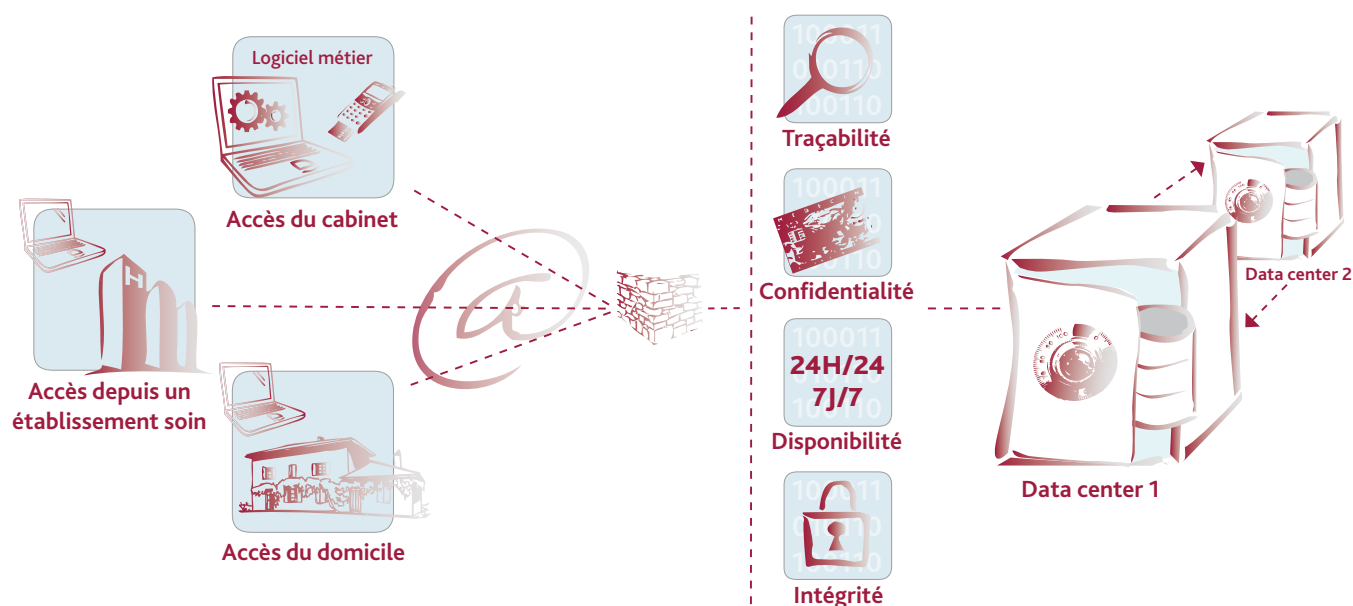




Premier fournisseur de services et d'accès Internet en France pour les professionnels de santé, le Réseau santé social développe des solutions conformes à la législation en vigueur sur la sécurité et la confidentialité des échanges, des traitements et du stockage de données médicales.

Avec plus de 10 ans d'expérience, le Réseau santé social propose également des offres Entreprise pour répondre aux besoins de tous les acteurs du secteur médical en matière de sécurité, hébergement d'applications et de données, architecture dédiée, réseaux privés, VoIP ...

La solution d'hébergement pour les professionnels du secteur médical



Votre solution d'hébergement sécurisé de données et d'applications

Vous êtes éditeur ou fournisseur d'applications gérant des données de santé à caractère personnel ? Vous éditez et administrez un logiciel accessible d'Internet et le niveau d'exigences réglementaires liées à la confidentialité des données à héberger est une difficulté pour vous ? Votre réponse : Fortidata, l'expertise du Réseau santé social en matière d'hébergement sécurisé pour tous les professionnels.

Fortidata ce sont des solutions et des procédures garantissant :

- la disponibilité et l'accessibilité des services hébergés
- l'authentification et le contrôle d'accès logique
- le chiffrement des flux et des données
- le stockage pérenne des données
- la traçabilité et les éléments de preuves
- la sécurité logique et physique des infrastructures
- le management de la sécurité et de la qualité
- l'engagement contractuel des intervenants.

Information & Devis
fortidata@lereseausantesocial.fr ou www.lereseausantesocial.fr

Le Réseau santé social c'est aussi...

- des offres de connectivité pour les établissements de petites et moyennes tailles
- des gammes de services pour les professionnels de santé : Internet, Messagerie sécurisée et Gestion de cabinet.

Retrouvez l'ensemble des offres et services sur www.lereseausantesocial.fr.

Simplement professionnel



Une société du groupe CompuGROUP

Nos prestations

De l'infrastructure mutualisée à la solution dédiée, redondante et multi-sites sur catalogue ou sur demande spécifique, vous bénéficiez de notre expertise et de nos conseils pour :

- la définition de l'architecture et la mise en oeuvre de votre plateforme
- l'hébergement de votre plateforme applicative et/ou de votre base de données
- la fourniture matérielle et logicielle de votre plateforme, installation et intégration dans nos infrastructures
- le Maintien en Condition Opérationnelle (MCO)
- la fourniture des modalités techniques et organisationnelles pour la mise en conformité de votre plateforme applicative aux exigences de sécurité et de confidentialité
- l'élaboration de prototype ou de « preuve de concept »
- la constitution du dossier de demande d'agrément des hébergeurs de données de santé à caractère personnel.

Nos prestations prennent en compte l'ensemble des contraintes et des exigences associées à l'hébergement de données de santé à caractère personnel fixées par la loi.

Notre offre

Audit et conseil	Réalisation de la plateforme technique	Infogérance de la plateforme
	Hébergement sur infrastructure mutualisée ou totalement dédiée	
	Fourniture de briques techniques et métiers (authentification par CPS, accès Internet avec bande passante garantie...)	
	Stockage sur un ou deux sites	
Assistance juridique : élaboration d'un contrat type, constitution d'un dossier de sécurité et de confidentialité...		

Partenaire de confiance

A l'origine de projets d'envergure, nous possédons une expertise reconnue dans la définition, la mise en œuvre et l'exploitation de plateformes complexes d'hébergement d'applications et de flux de données médicales à fortes contraintes de sécurité et de confidentialité sur Internet/Intranet.

- Mise en place, déploiement et gestion du service de traitement du flux des Feuilles de Soins Electroniques (FSE)
- Mise en œuvre et exploitation du Dossier Médical Patient (DMP) en région Rhône-Alpes dans la 1ère phase du projet Hébergement de services professionnels en ligne pour le secteur médical.